Nature En Ville

Reconquête de l'île du Ramier

Action Capitales Françaises de la Biodiversité 2019

- **Organisme / institution en charge de la mise en œuvre** : Toulouse Métropole
- **Services de la collectivité associés** : Pilote : Equipe projet Grand Parc Garonne
- Associés : Direction Jardins et espaces verts / Muséum d'histoire naturelle de Toulouse / Direction Environnement et énergie
- **Budget** : 3 852 000 €
- **Partenaires financiers** : LIFE Europe - 2019, lauréat en première phase de sélection : thématique d'adaptation au changement climatique
- **Partenaires techniques** : Météo France - Centre national de recherches météorologiques (CNRM)
- Université Toulouse Jean Jaurès - Laboratoire interdisciplinaire solidarités, sociétés, Territoires (LISST)
- **Date de début du projet** : Juillet 2017
- **Date de fin** : Septembre 2024



OBJECTIFS

A Toulouse et au niveau régional, l'île du Ramier est un élément structurant du réseau écologique, jouant un rôle de corridor écologique principal pour la faune et la flore. Dans le SCOT et le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi-H), le couloir garonnais et ses berges sont des continuités écologiques à maintenir et à restaurer.

Sur la partie Nord de l'île, la démolition de l'ancien Parc des expositions, qui sera devenu obsolète fin 2020, offre l'opportunité de créer une zone verte de 30 ha en centre-ville, l'Île du Ramier, afin de contribuer à limiter le risque d'exposition au changement climatique et rendre le territoire plus résilient. Objectifs :

- augmenter la surface des espaces végétalisés de 15 ha par des plantations adaptées, dont la ripisylve en bord de fleuve ;
- restaurer la biodiversité par la consolidation de la trame verte et bleue sur une surface de 30 ha ;
- limiter la pollution de l'air et les nuisances sonores par le développement de nouveaux itinéraires pour des modes de transport doux ;
- se doter d'outils de monitoring pour développer la vision à long terme de la politique d'aménagement urbain de la Métropole, en adéquation avec les besoins d'adaptation au changement climatique du territoire.

MESURES MISES EN ŒUVRE

Le Plan guide du Grand Parc Garonne, adopté en Conseil métropolitain le 13 décembre 2018 suite à un diagnostic urbain et à une large démarche de co-construction avec les habitants engagée depuis juin 2017, définit une cohérence de programmes, d'usages et de paysages à l'horizon 2030 sur l'ensemble des 260 ha d'espaces insulaires et fluviaux.

Plus particulièrement sur la partie Nord de l'île, en 2020, dès que le déménagement du Parc des expositions sera engagé :

1. Renaturation d'un espace minéralisé en centre-ville pour renforcer la trame verte et bleue sur le couloir de la Garonne :

- végétalisation adaptée au changement climatique : sur les 16 ha issus de la démolition du Parc des expositions, plantation de végétaux (arbres, arbustes et herbacées) adaptés au climat et mise en place de 10 structures vertes apportant de l'ombre ;
- extension de la ripisylve et travaux d'aménagement des berges : épaississement d'une dizaine de mètres pour accueillir une faune et une flore plus diversifiée (2021 et 2022). L'épaississement de cette surface agira aussi dans l'absorption des crues du fleuve ;
- suivi et étude de la flore et de la faune et mesure de l'impact du réaménagement sur la biodiversité.

2. Conception et mise en œuvre d'un outil d'amélioration de la connaissance sur le climat local :

- implantation de stations météo connectées, sur l'île et à proximité : ce monitoring en temps réel permettra de modéliser dans le temps l'influence du verdissement. Au total, 3 nouvelles stations et 5 sous-stations seront implantées d'ici fin 2019.

Ces actions viennent compléter celles en cours sur les autres parties du périmètre, en particulier la création en 2019 de "l'éco-parc de la Poudrerie", au Sud de l'île du Ramier, avec des usages liés à la culture, au patrimoine, à l'agriculture urbaine ainsi qu'à la préservation et l'observation de la nature.

RÉSULTATS / IMPACTS POUR LA BIODIVERSITÉ

Résultats attendus :

- diminution des écarts de températures centre-ville/périphérie lors des pics de chaleur ;
- augmentation de la superficie d'espaces verts en centre-ville : de 3 ha à 19 ha à l'horizon 2024 ;
- augmentation de la surface de la ripisylve : + 50 % par rapport à 2018 ;
- consolidation de la trame verte et bleue sur 4 km ;
- restauration d'un réservoir de biodiversité sur 30 ha ;
- diminution de l'emprise des routes et parkings de 800 places, soit une diminution de 70 %

Impacts attendus sur la biodiversité : l'ensemble de l'île va connaître dans les prochaines années un bouleversement majeur. Sur la zone concernée, aujourd'hui bâtie à près de 90 %, les actions de végétalisation sur plus de la moitié de cette surface vont entraîner une modification de la biodiversité.

Suivi régulier par le Muséum permettant d'en analyser les évolutions : diagnostic global initial en 2018 ; suivi flore sur la ripisylve ; suivi faune / oiseaux nicheurs : Indice ponctuel d'abondance ; exploitation et analyse des données tous les 3 ans.

Coordonnées

Toulouse
Liens utiles
www.capitale-biodiversite.fr
Contact

Guillaume CANTAGREL, directeur de programme Grand Parc Garonne

guillaume.cantagrel@toulouse-metropole.fr